



“PASLIÈRES

#INFOS 2022 LE BULLETIN MUNICIPAL N°34



VISITE DE LA
SOUS-PREFÈTE DE THIERS

RÉNOVATION DU BÂTIMENT
DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

LA PRINTANIÈRE
RETROUVE SES MARQUES

À VOS AGENDAS

FÉVRIER

- 03** Vente de pizzas - Amicale Laïque
- 19** Loto - Club des Sans-Soucis
- 24** Bal du Carnaval - Amicale Laïque

MARS

- 04** Opération "Nettoyons la nature" - ACCA / Mairie
- 19** Randonnée La Printanière - Comité des Fêtes
- 25** Loto - FCPN

AVRIL

- 07** Chasse aux œufs et vente de pizzas - Amicale Laïque
- 15** Théâtre - Comité des Fêtes

MAI

- 13** Vide grenier - Amicale Laïque

JUIN

- 03** Marche gourmande - FCPN
- 17** Fête de l'école et tirage tombola - Amicale Laïque

AOÛT

- 15** Beef/tripes - ACCA
- 20** Fête du foot / Vide grenier / Moules Frites - FCPN

OCTOBRE

- 20** Vente de pizzas - Amicale Laïque
- 21** Exposition - Club des Sans-Soucis
- 22** Exposition - Club des Sans-Soucis

NOVEMBRE

- 11** Loto - Amicale Laïque

DÉCEMBRE

- 02** Repas dansant - FCPN
- 08** Marché de Noël - Comité des Fêtes
- 14** Spectacle de Noël - Amicale Laïque

Directeur de la publication :

Patrick SAUZEDDE

Photographies :

Conseillers municipaux, Jacques FRAZIAK et associations de Paslières

Photos de couverture :

En haut : Chaîne du Sancy, Londant au 1^{er} plan

En bas : La Croix des Trois Pierres, Les Ferrats, lors de la "Ronde des Villages Fleuris"

Conception - Impression :

Le Point - Thiers - 04 73 80 48 97

Tirage en 900 exemplaires



NOUS CONTACTER

 La Croix Saint-Bonnet
63290 Paslières

 Mairie : 04 73 94 73 15

 contact@paslieres.fr

 Agence Postale : 04 73 94 72 06

 www.paslieres.fr

Horaires Mairie et Agence Postale

Lundi, mercredi : 8h30 à 12h

Mardi, jeudi, vendredi :

8h30 à 12h & 14h à 16h30

Samedi : 9h à 12h

Levée de la boîte aux lettres :

du lundi au samedi à 11h30

Afin de rencontrer un élu, merci de prendre rendez-vous

UNE ANNÉE ENCORE TRÈS PARTICULIÈRE

Toujours sur fond de pandémie latente avec laquelle il faut désormais partager notre quotidien, de nombreux événements sont venus s'inviter en 2022 qui ont contribué au climat de morosité ambiante.

Je veux parler évidemment du conflit en Ukraine (où dans l'urgence, notre commune a abondé un fonds de solidarité à hauteur de 3000 €) et de toutes les conséquences humaines, économiques, énergétiques et sociales qui en découlent ...

Je ne m'appesantirai pas sur l'absence d'enthousiasme vis-à-vis des campagnes électorales qui se sont succédé, ni sur les résultats des scrutins où *rejet et résignation* l'ont malheureusement souvent emporté sur *choix et approbation* ! Pour couronner le tout, une grosse partie de nos habitant-e-s ont subi d'énormes dégâts dus à l'orage de grêle du 4 juin qui a sinistré notre secteur. Et tout n'est pas encore réglé...

Du côté de la commune, impactée elle aussi au niveau de nombreux bâtiments, il a donc fallu gérer le quotidien. Pour autant, le programme annuel de voirie a été réalisé. La fin de l'année a vu démarrer le chantier du bâtiment de la salle des associations et les études se poursuivent quant à la mise en sécurité de plusieurs points sensibles (impasse du Petit Bois, chemin de Chabot, carrefour des Paccauds...).

Et en 2023 ? Le gros projet que l'on compte mettre sur les rails est celui de la construction d'un local commercial destiné à accueillir un multi-services. C'est un pari mais on y croit, sachant que notre commune de 1 500 âmes ne possède rien de tel. C'est un peu l'étincelle de vie qui manque pour dynamiser notre centre-bourg...

Évidemment, les affaires courantes ne seront pas reléguées même si les budgets sont de plus en plus contraints. L'optimisme et la volonté de vouloir contribuer à améliorer le quotidien des Pasliéroises et des Pasliérois animent toujours l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. *Sachons faire de l'adversité une alliée.*

Je vous souhaite à toutes et à tous, une année 2023 la meilleure possible !

■ Patrick SAUZEDDE



“Malgré les nombreux événements qui ont contribué au climat de morosité ambiante en 2022, sachons faire de l'adversité une alliée.”

LE SOMMAIRE

À vos agendas - p 2

Édito - p 3

Du côté de la commune - p 4

Environnement et cadre de vie - p 11

Les travaux - p 12

Enfance et Jeunesse - p 14

Vie culturelle et associative - p 21

Du côté des villages - p 30

À la rencontre de... - p 32

Du côté du territoire - p 33

Informations pratiques - p 34

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe municipale, élue le 15 mars 2020, est composée de 19 élus. Le Maire, est épaulé dans ses missions par 4 adjoints et 4 délégués adjoints. Chaque adjoint est en charge d'une commission.



CRÉDIT PHOTO : JACQUES FRAZIAK, 3 FÉVRIER 2020

* Christophe BARDON a quitté le Conseil Municipal le 30 Juin 2022 suite à son départ de la commune dans le cadre d'une mobilité professionnelle

LE MAIRE :

1 Patrick SAUZEDDE

LES ADJOINTS :

2 Marina DA COSTA : 1^{ère} adjointe - Vice-présidente de la Commission Service à la population

3 José MARQUES : 2^{ème} adjoint - Vice-président de la Commission Patrimoine communal

4 Anne-Lise GRISARD : 3^{ème} adjointe - Vice-présidente de la Commission Vie associative et Communication

5 Julien BRUGEROLLES : 4^{ème} adjoint - Vice-président de la Commission Projets structurants, Urbanisme et Finances

MERCI CHRISTOPHE

Arrivé en 2012 aux Charbonniers avec sa famille, Christophe BARDON s'était très vite intégré à la vie de notre commune, notamment par le biais de l'Amicale laïque.

Repéré pour ses qualités humaines et ses compétences, il avait rejoint l'équipe municipale dès 2014 où sa fonction de conseiller délégué aux bâtiments communaux lui avait permis de les mettre à profit, fonction qu'il a poursuivie en 2020 jusqu'à son départ.

Entre-temps, Christophe et son épouse Alexandra ont été très actifs à fédérer leur voisinage autour du concours des Villages Fleuris, toujours dans la convivialité et la bonne humeur, concours remporté chaque fois par les Charbonniers !

Appelé professionnellement vers d'autres horizons – précisément à Nemours – Christophe a donc quitté le Conseil Municipal où il a laissé une place vide même si sa bienveillance, sa disponibilité et son humour sont toujours présents. Et on ne doute pas de le revoir un de ces jours, à l'occasion d'une manifestation pasliéroise...

Au nom de tous ceux auprès de qui tu as oeuvré : voisins, amicalistes, élus... simplement merci Christophe !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les délibérations et Procès Verbaux des Conseils Municipaux sont consultables sur demande à la Mairie ou en ligne sur paslieres.fr, Du côté de la commune.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

6 Jacqueline BOUCHEYRAS : Déléguée aux Affaires scolaires, à la Jeunesse et au Cadre de vie

8 Blandine PETELET : Déléguée à la Jeunesse

9 Christophe GOUTAY : Délégué à la Voirie et au Foncier

16 Adeline DESVIGNES : Déléguée à la Communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

10 Monique CHARRET / 11 Henri ROUX

12 Tiffany CHOSSON / 13 Noël MOSNIER

14 Valérie NERON / 15 Cyril MEUNIER

17 Daniel BERNARD / 18 Sandrine ROCHE

19 Sylvain BOURDILLON

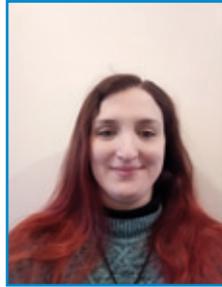


LE PERSONNEL COMMUNAL

LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE



Christine MOUCHARD



Anne-Carine JOUBERT



Eva PORTIER DUGOURD

LE PERSONNEL SCOLAIRE

De gauche à droite et de haut en bas : Stéphanie MOUCHARD (coordination personnel, surveillance, ménage), Laurence PACCAUD (ATSEM), Sylvette BOUCHER (ATSEM, ménage), Dominique CROIX (cantine, ménage), Marie-Françoise AUZANCE (cantine, ménage), Stéphane RENOUX (surveillance), Léa BOUCHEYRAS (surveillance), Solange ROUX (surveillance, ménage), Florence GUERIN (surveillance, ménage)



L'ÉQUIPE TECHNIQUE



Marc CHOTON



Pascal COUTTIER



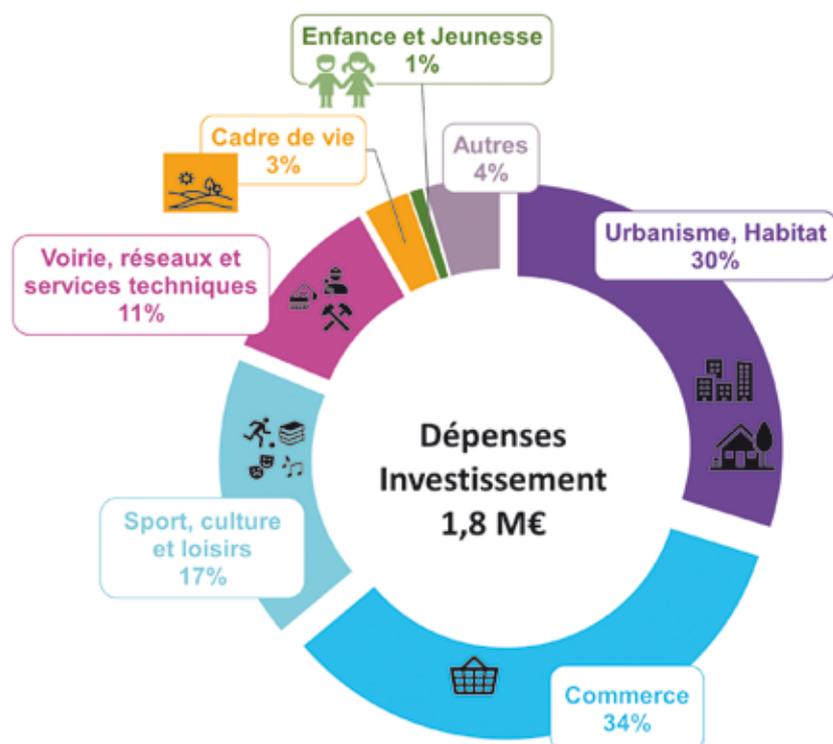
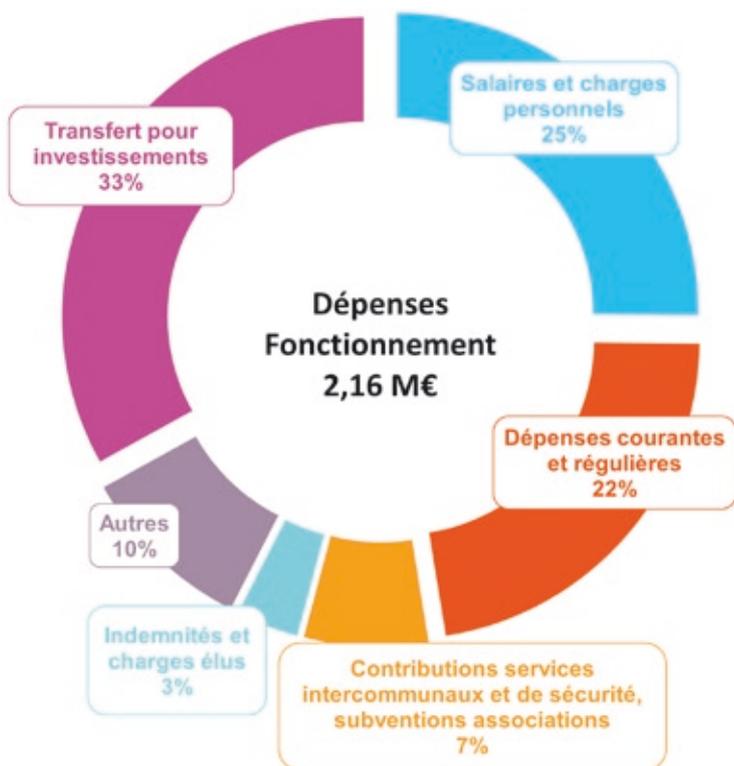
Adrien DASSAUD



Jérôme SERGERE

UN BUDGET 2022 EN LÉGÈRE HAUSSE PAR RAPPORT À 2021

Le budget 2022 a été voté lors du Conseil Municipal du 5 avril 2022. Pour l'année 2022, le budget total de la commune s'élève à 3,96 M€. Il est réparti en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVENT À 2 162 501 € (- 1 % PAR RAPPORT À 2021)

Cette section est destinée à la gestion courante de la commune : les dépenses courantes et régulières (eau, électricité, combustibles, carburants, téléphone, affranchissement, transport et fournitures scolaires, cantine ...), les salaires et charges du personnel, les indemnités des élus, l'entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, les contributions aux différents services intercommunaux, au service incendie...

En 2022, les dépenses de fonctionnement sont prévues en légère baisse malgré la prise en compte de l'augmentation des coûts des charges générales, comme l'énergie... Elles intègrent également des provisions pour d'éventuelles charges que la commune n'aurait pas pu anticiper. La part de ce montant qui n'aura pas été utilisée à la fin de l'année sera reportée dans les recettes (de fonctionnement) l'an prochain.

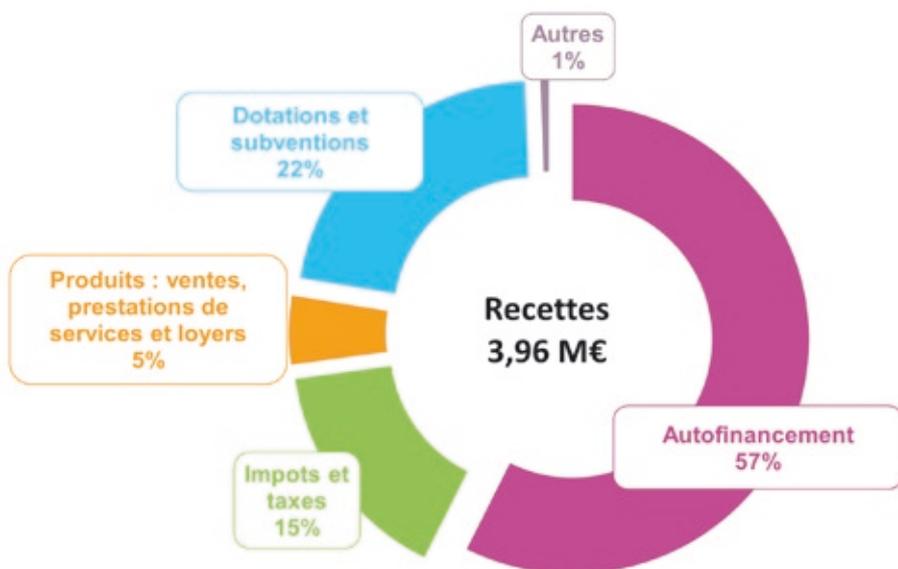
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVENT À 1 798 425 € (+11 % PAR RAPPORT À 2021)

Cette section sert à financer les réalisations de la commune : l'achat de matériel, les travaux, comme le programme annuel de voirie, mais également les projets d'aménagement importants.

En 2022, les dépenses d'investissement sont prévues en hausse car elles intègrent la réhabilitation du bâtiment de la salle des associations dont les travaux ont commencé dans le courant du 2^e semestre 2022, le projet d'aménagement commercial qui est en cours d'étude de faisabilité, le projet d'offre locative et celui de rénovation du système de chauffage de l'école qui vont être à l'étude d'ici la fin de l'année, sans oublier les opérations de voirie toujours conséquentes.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNE

■ Pour faire face à ces dépenses, la commune s'appuie sur des recettes d'un montant de 3,96 M€, dont 2 162 501 € de fonctionnement et 1 798 425 € d'investissement.



LES RECETTES S'ÉLÈVENT À 3,96 M €

Elles sont alimentées par l'excédent du budget de fonctionnement et d'investissement de l'année précédente (respectivement 901 002 € et 219 284 €), des dotations de l'État et des subventions de différents organismes publics, les impôts et taxes, les produits de cessions (vente de biens communaux...), la facturation des services proposés par la commune (cantine, garderie, ...), les loyers (habitat, cimetière...), ainsi qu'un éventuel recours à l'emprunt.

LES TARIFS COMMUNAUX AU 1^{er} JANVIER 2023

LOCATION SALLE DES FÊTES

(DU VENDREDI MATIN AU LUNDI MATIN)

HABITANTS DE PASLIÈRES

200 €

(Gratuit pour l'organisation des réunions des associations)

EXTÉRIEURS

350 €

(100 € pour les réunions d'associations)

Deux chèques de caution sont demandés :
300 € pour le matériel et 300 € pour le ménage

CIMETIÈRE

CONCESSIONS :

Concession de 3,5m² : 245 €

Concession de 6m² : 420 €

COLUMBARIUM :

(le compartiment peut recevoir 4 urnes)

Concession de 30 ans : 350 €

Concession de 50 ans : 535 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE-GARDERIE (ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023)

QUOTIENT FAMILIAL	JUSQU'À 450 €	DE 451 À 500 €	DE 501 À 700 €	DE 701 À 900 €	DE 901 À 1500 €	AU-DELÀ DE 1500 €
MATIN OU SOIR						
1 ENFANT	1,50 €	1,65 €	1,81 €	1,99 €	2,09 €	2,15 €
2 ENFANTS ET PLUS	2,55 €	2,81 €	3,08 €	3,32 €	3,47 €	3,59 €

Dans le contexte économique particulier que nous connaissons et malgré les diverses augmentations qui impactent également les collectivités, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les tarifs du périscolaire (en particulier ceux de la cantine) et des encarts publicitaires afin de ne pas davantage pénaliser les familles et les entreprises de son territoire.

ENCARTS PUBLICITAIRES

BULLETIN MUNICIPAL N° 34 (FORMAT A4)

1/18^{ème} de page : 70 €

1/9^{ème} de page : 140 €

1/4,5^{ème} de page : 280 €

CANTINE

(ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022)

Prix du repas : 3,75 €

PASLIÈRES DANS VOTRE POCHE AVEC PANNEAU POCKET



■ Depuis le 19 janvier 2021, pour ne rien rater de ce qui se passe à Paslières, vous pouvez télécharger l'application PanneauPocket.

Événements de la vie quotidienne, vie de la commune, agendas, informations Mairie, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo, interventions sur les réseaux d'eau et d'électricité...

Environ 230 informations et alertes ont été publiées et 621 smartphones ou tablettes possèdent Paslières dans leurs favoris.

1 **SIMPLE ET GRATUIT**
Pas de compte à créer : 100% anonyme !
Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.

2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez **vo**tre **collectivité** ou **son code postal** et cliquez sur le ♥️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des **Panneaux d'alertes** et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket

SITE PASLIERES.FR

Les informations publiées sur PanneauPocket sont la plupart du temps reprises et complétées sur le site internet de la commune www.paslieres.fr
N'hésitez pas à le consulter régulièrement !

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problèmes d'éclairage, dysfonctionnements...
N'hésitez pas à faire remonter vos infos par mail à contact@paslieres.fr

VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE DE THIERS LE 4 MARS 2022

■ Répondant à l'invitation du Maire, M^{me} HUSSON, sous-préfète de Thiers s'est rendue à Paslières le 4 mars après-midi.

Entouré de ses adjoints, de conseillers municipaux et de Jacques COUDOUR son prédécesseur, Patrick SAUZEDDE a fait découvrir à M^{me} la Sous-Préfète les principales infrastructures communales, en débutant par la mairie inaugurée en 2018.



À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La visite s'est ensuite poursuivie au groupe scolaire, aux ateliers municipaux et à la salle des fêtes avant de rejoindre la station de traitement des eaux usées et de dépotage, gérée par le SIEA. Son président Guy PRADELLE, accompagné de son directeur Guillaume DAUPHANT, ont présenté en détail le fonctionnement de ce dispositif innovant et performant.



AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Au retour, sur la place de la Mairie pour profiter des aménagements paysagers réalisés l'an dernier, Patrick SAUZEDDE a fait un rapide inventaire des projets en cours ou à venir (réhabilitation du bâtiment de la salle des associations qui bénéficie d'une dotation d'État, projet commercial, locatif, commission de la jeunesse...).

M^{me} la Sous-Préfète s'est dit très satisfaite de sa découverte de Paslières et les élus également, heureux que la représentante de l'État ait pu prendre la mesure des réalités de la commune.



À LA STATION D'ÉPURATION

PROJET D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ À PASLIÈRES

■ Comme indiqué dans notre programme il y a trois ans, l'offre commerciale est l'une des priorités de notre mandat, partant du constat qu'il n'existe plus de commerce de proximité dans notre commune de 1 500 habitants !

Certes, des offres ponctuelles ont vu le jour avec plus ou moins de bonheur (drive fermier, point boulangerie, épicerie ambulante). Mais il nous semble évident qu'un vrai commerce au coeur du bourg est nécessaire.

Nous avons chargé "Comptoir de Campagne", prestataire engagé dans l'économie sociale et solidaire et ayant développé des commerces multi-services principalement en Rhône-Alpes, de réaliser une étude d'opportunité. Les résultats ayant confirmé la viabilité d'un tel commerce, nous avons commencé à engager des démarches, notamment une réflexion sur la construction d'un local sur l'ancien terrain de M^{me} SERGÈRE en bordure de la D906.

Malheureusement, nous venons d'apprendre que "Comptoir de Campagne" souhaitait se concentrer sur le développement des commerces déjà existants et ne nous accompagnerait pas dans notre projet.

Cette décision est un coup dur pour tous, mais votre Conseil Municipal réfléchit à d'autres options pour aboutir au développement d'un commerce de proximité sur la commune.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Éclairage public



Compte tenu de l'augmentation du prix de l'électricité et afin d'être plus vertueux en matière de sobriété énergétique, la municipalité a pris la décision de faire évoluer les horaires d'extinction de l'éclairage nocturne. Depuis le 6 décembre, l'éclairage public est donc éteint de 22h30 à 6h sauf le long de la D906. Jusque-là, l'éclairage s'éteignait à minuit.

Afin d'optimiser encore l'éclairage public, les cellules de déclenchement vont prochainement être remplacées par des horloges plus fonctionnelles et génératrices d'économies. À moyen terme, le remplacement des points lumineux vieillissants par des ampoules LED permettra de faire varier l'intensité lumineuse tout en réduisant les coûts.

Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. Tout propriétaire de chien est concerné par ce risque qui engage sa responsabilité pénale. Alors, pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, merci de veiller à ce que qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur, quelle que soit sa taille ou son caractère.

Pour ce faire, merci de vérifier que votre boîte aux lettres est accessible depuis l'extérieur de votre propriété et que votre sonnette est installée à l'extérieur de la propriété et fonctionne. Vous pouvez également apposer un sticker fourni par la Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

À SAVOIR

Un lampadaire qui ne s'allume plus ? Une anomalie sur les horaires d'éclairage ?

Signalez-le à la Mairie qui se chargera de contacter les services compétents. Selon l'importance du problème, les délais d'intervention peuvent varier de quelques heures à quelques jours.



OPÉRATION "NETTOYONS LA NATURE" : LE BILAN 2022

■ 13 mars 2022 – 8h :

Comme en 2021, une cinquantaine de volontaires se sont levés de bonne heure (et de bonne humeur!) en ce dimanche matin pour participer à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par la Société de Chasse (ACCA) et la Mairie de Paslières. Après un café bien chaud et un morceau de brioche, les volontaires ont parcouru la commune pendant 3h, dans une ambiance conviviale, pour ramasser les déchets...

Bords de route, chemin en forêt, champs, partout des débris sont découverts malgré l'opération de l'année dernière. Cette année, pas d'électroménagers, mais toujours des paquets de cigarettes, des bouteilles, des papiers, mais également des pneus et des pièces de voitures...



Et après l'effort, le réconfort !

La matinée s'est terminée par un repas bien mérité préparé par la Société de Chasse.

Merci aux cuisiniers Brigitte et Jeannot !

Un grand merci à tous les participants !

Merci également au SIEA Rive Droite de la Dore pour la fourniture des bennes et la gestion de l'évacuation des déchets !

Et un grand merci aux employés de la commune pour avoir assuré le lien avec la déchetterie de Puy-Guillaume.

EN SAVOIR PLUS

Ordures ménagères, déchetteries, collecte du verre et des encombrants...

Retrouvez toutes les informations sur les déchets et ordures ménagères sur le site paslieres.fr rubrique Infos pratiques/Déchets et ordures ménagères



**Il reste encore des secteurs à nettoyer.
Alors RDV le 4 mars 2023.
Nous comptons sur vous !**

VOIRIE

■ En 2022, le chantier le plus important pour la voirie communale a concerné le chemin des Paccauds dont la chaussée a été refaite sur plusieurs zones entre la place des Paccauds et Bas Poulet.

Les chemins de la Vernelle et des Fisselières, seulement empierrés jusqu'alors, ont été revêtus d'une bi-couche de bitume. Le chemin de Mangon et la coursière des Charbonniers, fortement dégradés, ont également bénéficié d'un revêtement supplémentaire.



CHEMIN DES PACCAUDS

DÉSIGNATION	MONTANT TTC
CHEMIN DES PACCAUDS	44 699,28 €
CHEMIN DE LA VERNELLE	28 019,40 €
CHEMIN DE MANGON	22 486,50 €
CHEMIN DES FISSELIÈRES	10 086,00 €
COURSIÈRE DES CHARBONNIERS	4 853,40 €
TOTAL	110 144,58 €

■ Pour des raisons de sécurité, depuis le 3 août 2022, la circulation sur le chemin de Chabot est interdite dans le sens village - RD 906. Elle reste autorisée dans l'autre sens (depuis la RD 906 vers le village).

■ Pour la sécurité des usagers, la route au niveau du carrefour entre la D85 (route de Châteldon) et le chemin du Canelier et de Lignièrès a été reprise avec une couche d'enrobé.

À SAVOIR

Vous souhaitez construire un muret, une clôture, un portail à la limite entre votre propriété et la voirie communale ou rurale ? Avant les travaux, vous devez faire une demande d'alignement individuelle en mairie. L'alignement individuel détermine la limite entre la voie publique et votre propriété. Cette demande sera traitée par les services de l'ADIT. Un arrêté d'alignement vous sera délivré et vous pourrez alors entreprendre les travaux conformément à l'arrêté.

Pour un alignement sur la voirie départementale, la demande doit être adressée auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

TOITURES GRÊLÉES

Cette année 2022 aura été marquée des épisodes de grêles qui ont perforé de nombreuses toitures des maisons de nos administrés, dont certains ont subi des dommages considérables.

Quasiment tous les bâtiments municipaux ont également été touchés. Certaines toitures ont été réparées dans l'urgence en attendant d'être remplacées.

Coût estimé des travaux : 110 000 €

Merci au Conseil Départemental pour l'aide financière qu'il nous apporte par l'intermédiaire du FIC (Fonds d'Intervention Communal), qui représente un peu plus de 21 % du montant total HT.



SENS INTERDIT, CHABOT



CHEMIN DE MANGON

SALLE DES FÊTES



Peinture des murs extérieurs qui avaient besoin d'un petit rafraîchissement, réalisée par les agents communaux.

■ BÂTIMENT DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Ça y est ! Depuis deux ans que les études étaient en cours, le chantier de réhabilitation du bâtiment qui abrite la salle des associations a enfin débuté à l'automne avec le désamiantage de certaines parties et le gros œuvre.

L'objectif ? Rénover l'ancienne Salle du Conseil, devenue Salle des Associations, afin d'offrir à ces dernières un lieu de réunion agréable, ainsi que l'appartement à l'étage, qui participera à l'offre locative au cœur du bourg.

Deux dalles sont déjà réalisées à la place des planchers. Viendront ensuite le remplacement des menuiseries puis l'isolation des murs avant le nouvel aménagement des espaces intérieurs. Le chauffage sera assuré par deux pompes à chaleur indépendantes. La toiture, remplacée en 2011, ne sera pas reprise.

Au rez-de-chaussée, la salle des associations sera équipée d'une rampe d'accès aux normes PMR et comprendra un hall d'entrée, une salle de réunion avec espaces de rangements individuels, une tisanerie et un WC.

Au 1^{er} étage, l'appartement, de type T3, sera accessible par un escalier extérieur. Il comprendra un hall d'entrée, un séjour avec cuisine ouverte, deux chambres, une salle de bains et un WC.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année... si tout se déroule comme prévu.

Montant total du projet : environ 350 000 €

Les accords de subventions ne nous ayant pas tous été notifiés, le plan de financement complet vous sera présenté dans le prochain bulletin.

■ ABRIBUS

Depuis le printemps dernier, nous avons été équipés par la Région de neuf abribus le long de la D906 (La Chauprillade, Chabot, le centre-bourg, Les Ferriers et Les Philippons)

Reconnaissables à leur couleur, ils participent à la continuité urbanistique dans la traversée de l'agglomération de la Croix Saint-Bonnet et remplacent nos équipements vieillissants.

Avant leur installation, les agents municipaux avaient aménagé les emplacements en réalisant les dalles ciment manquantes.

De possibles dotations complémentaires pourraient permettre à terme d'équiper d'autres axes de notre commune pour le confort de nos usagers des lignes scolaires ou régulières.

Nous remercions la Région pour cet investissement entièrement à sa charge (dotation, installation et maintenance).

■ CONSOLIDATION D'UN MUR

Une partie du mur de soutènement du chemin de Gueslon, aux Roux, était en très mauvais état et avait besoin d'un nettoyage de la végétation présente dans la partie supérieure. Le chantier, confié à l'association Détours*, a permis le décapage et le démontage de l'ouvrage puis sa reconstruction complète en utilisant les pierres d'origine et du mortier en parement.

Coût estimatif des travaux : 4 400 €

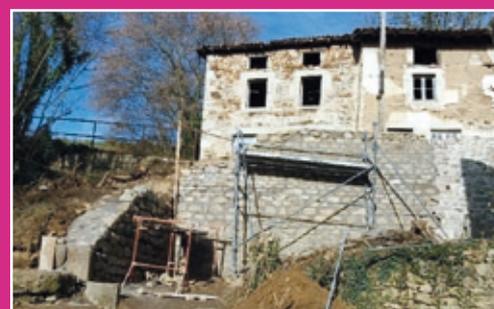
**Entreprise d'insertion du Puy-de-Dôme qui a déjà réalisé plusieurs chantiers dans la commune (Ex : réparation du mur de clôture de l'ancienne école des Roux).*



BÂTIMENT DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS
APRÈS TRAVAUX



ABRIBUS, LA CHAUPRILLADE



MUR DE SOUTÈNEMENT, LES ROUX

DU CÔTÉ DES TOUT-PETITS



SEPT ASSISTANTES MATERNELLES À VOTRE SERVICE

ANTUNES-GONCALVES Isabelle - 47 route de Noalhat - Les Ferrats : 04 73 94 12 99

BOUCHEYRAS Jacqueline - 4 Chemin Pierre Robin - Les Ferriers : 06 32 13 12 32

BRUYERE Laëtitia - 39 Route de Noalhat - Les Ferrats : 06 32 01 36 42

DERAËDT Aurore - 16 Chemin de Barret : 06 69 01 83 24

FERRET Lolita - 39 Chemin de Joub : 06 58 32 27 55

RIVOLLIER Erine - Chemin de Joub : 07 78 20 58 06 34

ROCHE Sandrine - 8 Chemin des Combes : 06 28 21 53 28



RELAIS PETITE ENFANCE

🏠 rue Émile Zola - 63300 Thiers

☎ 04 73 80 18 40

✉ rpe@cctdm.fr

Lundi : 8h-12h & 13h-15h

Mardi au jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

ATELIERS D'ÉVEIL À PUY-GUILLAUME

🏠 Maison de l'Enfance
2 place Jean Moulin

Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

■ L'ALSH de Puy Guillaume accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les thèmes sont différents les mercredis et pendant les vacances, ce qui permet la programmation d'activités qui favorisent les découvertes et l'épanouissement des enfants.

L'année 2022 a été riche en découvertes : du monde polaire à l'Afrique en passant par le pays des contes, le monde aquatique et l'Amérique. Les enfants ont aussi pu se mettre dans la peau de leurs héros ou sportifs préférés. D'autres activités diverses et variées avaient également soigneusement été préparées par l'équipe d'animation.



TIPIS AMÉRICAINS



JEU DE COOPÉRATION
PARACHUTE ET BALLON

ALSH

🏠 Maison de l'enfance
2 place Jean Moulin
63290 Puy-Guillaume

☎ 04 73 53 55 15 ou 06 47 64 00 01

✉ alshpuyguillaume@cctdm.fr

HORAIRES

Mercredi : 7h30 à 18h30

Vacances scolaires : (Hiver, Printemps, Été, Automne et fin d'année)

Lundi au vendredi : 7h30 à 18h30

Inscription à la journée ou à la ½ journée

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

■ Les classes de PS/MS et CE1/CE2 ont travaillé sur un projet autour des arbres. Elles se sont ainsi rendues le 17 juin au château de Randan pour exposer leurs créations artistiques à Art d'école.

Les élèves de ces 2 classes ont aussi pu découvrir le Grimp'arbre, le 1^{er} juillet. Les CE1/CE2 ont fait une randonnée jusqu'au Pas du loup, le 3 juin, pour effectuer des activités ludiques en forêt.

Tout au long de l'année dernière, la classe de GS-CP a participé à un projet "Conte musical" mené par Dominique HIBERTY, avec 7 autres classes. Les élèves ont inventé et enregistré (bruits et voix) un épisode de l'histoire de "Louna la Loutre". Une journée de valorisation du projet a eu lieu le 30 mai au lac d'Aubusson. Les élèves ont pu découvrir le clip de la chanson "Louna la Loutre", participer à un parcours-photos et à un atelier de découverte de la loutre.

Le 23 mai, les classes de M^{me} DEZOBRY et M^{me} GUILLOT ont visité le château de Murol sous un temps frais et humide. Elles ont ensuite profité des jeux sur la plage du lac Chambon avant d'en faire le tour.



AU CHÂTEAU DE RANDAN



PROJET "CONTE MUSICAL" AVEC DOMINIQUE HIBERTY

ÉCOLE

🏠 La Croix Saint-Bonnet
63290 Paslières

☎ 04 73 94 15 76

✉ ecole.croix.st-bonnet.paslieres-63@ac-clermont.fr

Directrice : Fanny CERES
Décharge Scolaire : jeudi

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - GARDERIE

☎ 07 64 15 03 03

Horaires : de 7h30 à 8h20
et de 16h à 18h30



AU CHÂTEAU DE MUROL



DÉCOUVERTE DE GRIMP'ARBRE

LANCEMENT DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE EN 2022

■ La Commission de la Jeunesse a vu le jour le 25 mars 2022. Elle est composée de dix membres, âgés de 10 à 18 ans, élus pour deux ans par les jeunes de Paslières.

L'objectif de cette commission : participer à la vie de la commune et porter les idées des enfants et des jeunes de Paslières auprès du Conseil Municipal.

Deux projets sont en cours de concrétisation (au niveau du stade et de l'école). Les représentants de la Commission viendront défendre ces projets devant le Conseil Municipal.



MEMBRES DE LA COMMISSION JEUNESSE

Représentant : Clément YTOURNEL (1)

Adjoints : Gladys BOUCHON (2) et Adrien COURAULT (3)

Membres : Carla STIEVENARD, Rémi PETELET (4), Jules DE GÉA (5), Titouan MINGAT (6), Leïa SERGÈRE (7), Pierre BOUTOUTE et Samuel GERPHAGNON (8)

15-18 ANS : PROFITER DU PASS CULTURE À PARTIR DE 15 ANS

■ Le pass Culture, c'est l'application pour toutes les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans.

Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes dessinées...

Le pass Culture c'est 20 à 30 € par an de 15 à 17 ans, puis 300 € à 18 ans, à utiliser parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.



Application disponible sur App Store et Google Play
Plus d'infos sur <https://pass.culture.fr/>

MERCI DE TÉMOIGNER VOTRE CONFIANCE À NOS ANNONCEURS

Le Fournil de Thomas Boulangerie - Pâtisserie

09.51.17.22.51

Horaires : du lundi au Vendredi 5h30 - 10h00
samedi 5h30 - 9h00
63290 Puy-Guillaume

Traiteur MINOZ
(Vente activée à la ferme)

BOUCHERIE **CHARCUTERIE**

Charcuterie (salaison maison)
Renseignez-vous pour tous vos achats de viande dans le magasin

51 rue Joseph Claussat 63290 PUY-GUILLAUME
04.73.94.12.56

L'OUVERNIA
Fruits & Primeurs
de toutes Provenances
EXPÉDITION DE FROMAGE DANS TOUTE LA FRANCE

Produits d'Auvergne

04 73 94 72 67

9 Rue Edmond Huchon 63290 Puy-Guillaume

Délices du Palais Livraison de repas à domicile

Délices du Palais Service de livraison de repas à domicile pour tous
Spécialiste du couscous sur commande

07.82.26.66.30
63290 Paslières
www.delicesdupalais.fr
Mail: delicesdupalais.63@gmail.com

Sandrine vous propose ses services : 07.82.26.66.30

RESTAURANT LA CREDOGNE

Nos spécialités :
Cuisses de Grenouilles
Friture d'ablettes
Aligot
Tête de Veau
Tartines - salades
Spécialités d'Auvergne

du lundi au vendredi midi
Menu à partir de 14€

Fermé les lundis et mardis soirs - Réservation souhaitée les autres soirs

MONTPEYROUX - 63290 PASLIÈRES - 04 73 94 72 52

HOTEL - RESTAURANT - BAR - TABAC

LE RELAIS FLEURI

M. et M^{me} PIRON **LOTO**

Croix Saint-Bonnet
63290 PASLIÈRES
Tél. 04 73 94 73 14

BAR RESTO PIZZA

L'ALAMBIC

63310 MONS
07 54 36 12 14

L'Alambic - Mons

CÉLINE ET JULIEN SEGUIN

La Boutique Fleurie
Artisan Fleuriste

Compositions Florales, mariage, deuil, anniversaire, et tout autre événement à fleurir

PUY-GUILLAUME - 04 73 94 70 01

Les PETITS PAPIERS

Damien THIBAUDON
44 Rue Joseph Claussat
63290 Puy-Guillaume
04 73 94 10 78
librairie@lespetitspapiers.net

Presse - Librairie
carterie - cadeaux
Livres Scolaires sur commande
dédiées

CAVES DE BACCHUS
Séverine & Cyril FAURE

76 RUE JOSEPH CLAUSSAT
63 290 PUY-GUILLAUME
04.73.94.76.66
http://cavesdebacchus.com

VINS - ÉPICERIE FINE - CADEAUX

Suivez-nous également sur :

L'équitation notre passion !

Leçons et balades pour tous les âges !
Enfants à partir de 3 ans et adultes

CENTRE ÉQUESTRE & PONEY CLUB DE MOSNET

- Stage préparation aux examens fédéraux, du Poney de Bronze au Galop 7 • Pensions chevaux
- Initiation Pony-Game, Equifun, Voltige, Attelage, TREC, Horseball...
- Perfectionnement et Compétition Dressage, Obstacle et CCE...

Tél. 06 60 73 03 35 • 63300 THIERS

Domaine équestre des Pays

Amazones Longues Rôches Auvergne

École d'équitation
Cours enfants et adultes
Stages, balades, randonnées
Pension chevaux, gîte

06 74 56 23 72
Buy - 63290 Paslières

Nouvel' Hair
salon de coiffure mixte

Lundi :
coiffure à domicile
Mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h 14h - 18h30
Mercredi :
8h30 - 12h
Samedi :
8h30 - 16h

place Jean Jaurès
63290 Châteaillon
04.73.63.10.01



Les Créations d'Adeline

Mosaïque - Art - Créations

KOWALYSZIN Adeline
Le Broussillon
63290 PASLIERES
Tel : 06 17 80 77 92
Email : Adelinekowa@hotmail.fr

Idees cadeaux ou créations personnalisées

<https://www.facebook.com/lescreationsdadelinekowa/>
<https://lescreationsdadeline.jimdo.com/>



ALFASERV
Informatique

**Dépannage,
vente informatique**

04 63 70 03 90

12, avenue E. Vaillant
63290 PUY-GUILLAUME



Taxi Annie

Tous types de transports privés ou médicaux

- > Conventionné
- > Tiers Payant
- > Mobiplus

06.95.43.59.07 / 06.76.91.13.46
annieangelique.taxiannie@gmail.com

Au plaisir de vous conduire,
Annie et Angelique.

Autorisations de stationnement 63290 PASLIERES



**POMPES FUNÈBRES
GOLIARD**

- Chambres funéraires
- Marbrerie
- Articles funéraires

46, rue Emile Zola
63290 PUY-GUILLAUME
Tél. 04 73 94 71 28

N° habilitation : 14-63-064 pompes-funebresgoliard@orange.fr



Soins infirmiers
A domicile et au cabinet

DUBOIS Marielle
JACQUIER Alexandra
FAYARD HERODY Virginie

Permanence au cabinet
du lundi au vendredi
de 7h30 à 8h30 sans RDV.

N°7 "La croix-st-bonnet" 63290 Paslières
Tél.: 06 48 56 72 70



AMBULANCES Visseyrias
**AMBULANCES
VSL - TAXI**

Route de Vichy - D906
PUY-GUILLAUME - T. 04 73 94 12 57

17, place des Sports
RANDAN - T. 04 70 41 50 86



CleanHome63
De l'aide quand vous le souhaitez!
Chatonnier Ludivine
Aide à domicile

Chemin des combes
63290 Paslières
0665146691
lola63370@hotmail.fr
Frais kms selon zone





*Les pharmaciens
de Puy-Guillaume
et Châteaillon
au service
de votre santé*

THIERS GLACE 

FERMETURES • VERANDAS • STORES
Rue Adrien-Legay - 63300 THIERS
& 04 73 80 49 49 - www.thiers-glace.fr - contact@thiers-glace.fr



ELECTRICITE GENERALE
DACHER FABIEN
63290 Puy-guillaume



NEUF RENOVATION DEPANNAGE
CLIMATISATION PLOMBERIE
07.54.22.49.48 | fabiendacher@yahoo.com

Electricité - Plomberie Chauffagiste

JL ELECTRI'EAU
La Croix-Saint-Bonnet
63290 PASLIÈRES
Tél. 04 73 94 19 79 - Port. 06 74 52 59 20
dacostajeanlouis@bbox.fr

Neuf & Rénovation 
Chauffage Electrique - Pompes à Chaleur



CYRIL DAJOUX
PLÂTRERIE - PEINTURE
SOLS - DÉCO - ISOLATION

5 Route de Palladuc
63250 CELLES SUR DUROLLE
06 99 08 89 67
entreprisedajouxcyril@gmail.com

Décoreve
François Plazenet

Peinture Décorative
Papier Peint
Revêtement de Sols
Vitrification Parquet
Placo - Isolation
Façades

Sollières - 63250 CELLES/DUROLLE
04 73 51 44 69
06 86 92 91 86
peinture.decoveve.plazenet@orange.fr
Siret 389 639 436 000 10 - APE 4334Z - N°TVA Intra FR 323 896 394 36

GORCE Jean-Luc et Grégory
Plomberie - Chauffage
Electricité - Multi-services

La Charme - 63290 PASLIÈRES
Tél. 04 73 94 82 11
Jean-Luc 06 70 18 74 88
Grégory 06 64 79 95 07



Maçonnerie
FAYET Eric

- Rénovation
- Construction
- Toiture
- Tous Travaux

Tél. 04 73 94 13 98
Joub - 63290 Paslières



CHAUFFAGE MAINTENANCE SERVICE
CHAUDIÈRES GAZ

CMS
TECHNIQUE

- Contrat d'entretien
- Mise en service
- Vente pièces détachées
- Dépannage

Tél. 04 73 94 76 76
Les Paccauds - 63290 PASLIÈRES

BD **DASSAUD BERTRAND**
Chaudronnerie
Metallerie
Tuyauterie
Maintenance Industrielle
Climatisation

LE BOURG - 63310 MONS -
06 61 19 05 76 - bdassaud@hotmail.fr -



MENUISERIE - CHARPENTE
Neuf et Restauration - Pose de menuiseries bois et PVC
AMEUBLEMENT
Cuisines sur mesures, tables de ferme...
ESCALIERS

SARL MENUISERIE PITELET

BARRET
63290 PASLIÈRES
©/Fax. 04 73 80 07 74



Stiv'n
Constructions bois
Charpente - Couverture
Zinguerie - Ameublement

06 10 42 15 93
stiven.r@orange.fr



éconorm
BUREAU D'ETUDES THERMIQUES

Jérôme RAGOT
9 rue Marx Dormoy
63300 THIERS
06 37 75 34 38
jerome.r@gr-audit.fr
www.econorm.fr



Allianz 

Agence BARADUC & GRAS
Assurances - Placements
Particuliers - Professionnels

11, rue Terrasse - 63300 THIERS - Tél. 04 73 80 05 85
14, rue Barbara - 63190 LEZOUX - Tél./Fax. 04 73 73 00 88
63290 PUY-GUILLAUME - Tél. 04 73 94 18 77
www.allianz.fr/baraduc - frederique.baraduc@allianz.fr

GR AUDIT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Jérôme RAGOT
9 rue Marx Dormoy
63300 THIERS
06 37 75 34 38
jerome.r@gr-audit.fr
www.gr-diag.fr



AR Alexis Riffaut Paysagiste
 De la conception à la réalisation

Entretien, taille, tonte, élagage, abattage, débroussaillage, taille fruitière, création de massifs, cours, allées, terrasse, clôture, maçonnerie paysagère...

06 78 17 71 79
www.alexisriffautpaysagiste.fr
alexis.riffaut@laposte.net

04 73 53 04 15

Tudsols
 Bureau géotechnique d'études de sols

ICI UNE ÉTUDE DE SOL A ÉTÉ RÉALISÉE

E.U.R.L TOURNAIRE
 Reboisement - Travaux sylvicoles

JEFFREY TOURNAIRE 06.87.36.52.86

Lieu-dit Marette
 63290 PASLIÈRES
jeff.tournaire@laposte.net

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX

TRAVAUX AGRICOLES
 broyage, débroussaillage

LANCEMENT Emmanuel

TERRASSEMENT

ELAGAGE

Chez Barbe - LEZOUX - 06 65 16 63 70
etalandementemmanuel@yahoo.fr
 Siret : 521 533 380 00015

DUBOST ASSAINISSEMENT

Votre artisan local pour tous problèmes de canalisations
 CURAGE • VIDANGE • DÉBOUCHAGE • PASSAGE CAMÉRA • EXPERTISE ET DÉTECTION

ZONE DE MATUSSIÈRE 63300 THIERS

04 73 80 35 06

SOGEMAT ENERGIES

04 73 51 90 90
www.sogemat-energies.fr
 Station Total Les Chaumettes
 Avenue de Clermont
 63800 Courmon-d'Auvergne

Notre qualité de service pour votre confort

- FIOUL 4 SAISONS
- GASOIL NON ROUTIER MOTOR PLUS
- GASOIL
- LUBRIFIANTS **Q8 Oils**

NOS AUTRES DÉPÔTS :
 Romagnat, Vernet-la-Varenne, Puy-Guillaume, Varennes-sur-Allier, Maringues.

NOS STATIONS : **TOTAL**
 Courmon d'Auvergne, Maringues, St Rémy sur Durolle

CHASSAIN & BIGAY
 MATERIEL PARCS FORÊTS • JARDINS

Conseils et SAV professionnels

VIKING Husqarna

ISEKI STIHL Jonsered

LE PORT THIERS

Z.I. de Felet - THIERS
04 73 80 29 77
 Fax. 04 73 80 71 02
chassain.bigay@wanadoo.fr

sarl PARRA Richard

Travaux Publics & Agricoles
 Terrassement
 Démolition
 Assainissement...

17, Rue du Bois - 63290 LIMONS
 Tél/Fax : 04 73 94 83 04 - 06 07 06 75 46
 E-mail : parra.richard.udi@neuf.fr

SARL KERGOURLAY FILS
 Terrassement, Assainissement & TP

06.37.39.98.74
kergourlayfils@hotmail.com

13, Chemin de Chabot
 63290 Paslières

SIRET - 899 120 562 00017

EUROVIA VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves
www.eurovia.fr

Agence de Clermont-Ferrand
 222, avenue Jean Mermoz - 63039 Clermont-Ferrand cedex 2
 T/ 04 73 98 47 98 - F/ 04 73 92 94 77
 mail : clermontferrand@eurovia.com

LA PRINTANIÈRE RETROUVE SES MARQUES

■ Avec 1 250 inscrits (marcheurs, vététistes, cavaliers) sur les 4 parcours proposés, la Printanière, organisée dimanche 20 mars, a retrouvé ses marques pour le plus grand plaisir des participants et des organisateurs.

Si les "petits" circuits qui permettaient de découvrir le bas de la commune de Paslières ont été le plus plébiscités (environ 450 personnes sur le 12 km, 300 sur le 8), les deux autres parcours ont également été bien fréquentés (300 participants pour le 22 km et 200 pour le 30). Certains ravitaillements, pris d'assaut, ont parfois été mis en difficulté, mais la bonne humeur est restée la règle.

Malgré, et peut-être grâce à ces deux années d'interruption, le plaisir d'être présent se lisait sur tous les visages et la convivialité de mise dans ce genre de manifestation s'en trouvait renforcée.



RAVITAILLEMENT ÉTANG DES MARODONS

APÉRO-CONCERT : UNE SOIRÉE RÉUSSIE

■ Samedi 1^{er} octobre à 20h, à l'initiative du Comité des Fêtes, les voûtes de l'église de Paslières ont à nouveau résonné, cette année aux accents du jazz des années 50 et 60.

Les musiciens du So Bop Quintet de Clermont-Ferrand étaient conviés pour faire partager des standards de cette période à la soixantaine de spectateurs qui ont apprécié la prestation des quatre instrumentistes, saxophone en tête.



Après le régal des oreilles, chacun a pu savourer des nourritures plus terrestres sous les barnums dressés à côté de l'église.

Bref, tous les ingrédients d'une soirée réussie ... à reconduire sans modération, d'autant que de nouvelles idées germent dans la tête des organisateurs pour l'édition 2023 !



AU DÉPART

MERCI

À tous les participants ainsi qu'aux différentes associations qui se sont investies sous l'égide du Comité des fêtes pour contribuer à la réussite de cet événement.

Aux particuliers qui ont autorisé la traversée de leur propriété, permettant aux randonneurs de découvrir des lieux insolites.

RDV pour la prochaine édition le dimanche 19 mars 2023 !



UN AUTOMNE TOUJOURS ANIMÉ !

■ À l'automne, Paslières a accueilli les animations désormais habituelles et toujours autant appréciées : apéro-concert du Comité des Fêtes à l'église le 1^{er} octobre (voir p21), théâtre avec la troupe Zetéléo de Puy-Guillaume le 8 octobre et concert de la Sainte-Cécile par les Enfants de la Dore le 19 novembre.



ANTOINE HÉNAUT, 25 NOVEMBRE

Le 25 novembre, la soirée a donc commencé par le duo Phème dans un répertoire électro folk plutôt planant ; elle s'est poursuivie avec Antoine HÉNAUT, chanteur belge d'expression française qui a su dynamiser le public venu en nombre.

Même si la roue doit tourner, espérons que dans un futur proche, un spectacle vivant nous sera de nouveau proposé, participant ainsi à la diffusion de la culture dans nos campagnes !

■ Cette année, une soirée musicale particulière est également venue s'inviter. En effet, notre commune avait été retenue dans le cadre de la saison culturelle du Département "Impulsions" (ex-Automnales) et de Thiers Dore et Montagne.

MERCI

Un grand merci au Conseil Départemental et à TDM, tant pour l'organisation que pour le financement de cette soirée, sans oublier les membres du Comité des Fêtes pour la gestion des entractes.

MARCHÉ DE NOËL : UNE ÉDITION DE NOUVEAU RÉUSSIE

■ La fréquentation du Marché de Noël organisé le 10 décembre par le Comité des Fêtes et la Mairie a été sensiblement identique à celle de l'an dernier. Toutefois, les visiteurs sont restés moins longtemps en raison des conditions météo peu favorables.

Ils ont pu réaliser leurs achats auprès des 12 artisans locaux et des 11 producteurs alimentaires, locaux également.

Comme l'an dernier, les enfants ont pu profiter de la présence du Père Noël et des animations : contes par Cathy GELIN, balades à poneys avec la Ferme équestre des Puys, ateliers dessins, lettres au Père Noël et maquillage de l'Amicale Laïque. Les parents ont également pu découvrir les créations de leurs enfants à l'école ou avec les assistantes maternelles.

Les frites, huîtres, crêpes, gâteaux maison, vin chaud et chocolat proposés par l'espace buvette/restauration ont également été appréciés.

Merci à tous !



ARTISANS LOCAUX DANS LA SALLE DES FÊTES

MERCI

Un très grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés dès le vendredi soir et jusqu'au dimanche midi pour faire de cet événement une réussite !

RDV le vendredi 8 décembre 2023, à partir de 16h pour une version nocturne du Marché de Noël !

“ VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE BIBLIOTHÈQUE VERSION 2023



ANNE-LISE, NICOLE ET FRÉDÉRIQUE

■ Cette histoire aurait pu commencer ainsi : Il était une fois...

... 3 bénévoles qui avaient pour mission de faire vivre votre bibliothèque : Anne-Lise, la plus ancienne, Nicole, arrivée en 2^e, et Frédérique, la nouvelle recrue.

Grâce à leur imagination et à la force de leurs bras, elles l'ont réaménagée.

Dès votre entrée, retrouvez l'espace enfance-jeunesse, dont une partie est

dédiée aux scolaires et à la garderie. Un peu plus loin, une forêt de pages dans laquelle vous pouvez flâner à votre guise avant de choisir votre livre préféré : roman, polar, science-fiction, bande dessinée...

Récemment nous avons reçu Marion RINGOT, responsable du projet « lecture publique » de TDM (Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne), qui a trouvé notre bibliothèque très accueillante et bien achalandée.

Alors vous aussi, venez vous promener dans les rayons de votre bibliothèque.



Nous vous rappelons que la bibliothèque n'accepte pas les dons de livres

“ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

■ Depuis 2 ans, en raison des risques liés à la crise sanitaire, nous nous contentons d'une simple remise des colis de la commune. Mais nous ne voulons pas que la tradition d'une journée festive à destination des aînés se perde. Nous savons aussi que beaucoup attendent ce jour afin de revoir leurs confrères-sœurs, camarades ou voisins dans une ambiance bon enfant. En 2023, grâce à l'assouplissement des conditions sanitaires, nous avons décidé d'organiser de nouveau cette journée festive en faveur de nos aînés, le dimanche 15 janvier. Au programme : loto, partage de la galette, remise des colis et vœux du Maire.

En 2022, le CCAS a poursuivi son projet autour des Villages fleuris (voir article page 30). Pour 2023, de nouvelles idées ont été proposées pour diversifier le concours. Suivez-nous sur PanneauPocket ou www.paslieres.fr pour en savoir plus sur le concours 2023.

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite une année 2023 remplie de bonheur à tous les administrés de Paslières, ainsi qu'à leur famille et leurs proches !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes dans une situation de précarité, le CCAS peut vous accompagner dans des démarches de soutien, vous aider à trouver des solutions ou tout simplement être à l'écoute. Nous sommes 12 personnes prêtes à nous investir à vos côtés. Personne n'est à l'abri du besoin et l'on oublie parfois que l'on n'est pas seul. L'union fait la force et la solidarité du réconfort !

Anne-Lise GRISARD

☎ 07 79 86 75 32

✉ bibliothequedepaslieres@gmail.com

HORAIRES :

mardi de 16h à 18h

1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 16h à 17h

Fermée pendant les vacances scolaires

Inscription gratuite

Pour les personnes qui ne pourraient pas venir sur ces plages horaires vous pouvez prendre rendez-vous avec Anne-Lise

L'ÉQUIPE DU CCAS

Jean-Claude BALICHARD,
Laëtitia BENOIT, Annick
BOUTHIER, Noëlle CLOCHET,
Patrick PRODEL, Lise SEGUIN
Jacqueline BOUCHEYRAS,
Monique CHARRET, Marina
DA COSTA, Sandrine ROCHE,
Cyril MEUNIER, Valérie NÉRON



LE COMITÉ DES FÊTES



LA PRINTANIÈRE, LE 20 MARS 2022

■ En 2022, le Comité des Fêtes a participé à l'organisation de nombreuses manifestations : opération "Nettoyons la nature" initiée par l'ACCA le 13 mars (p11), marche La Printanière le 20 mars (p21), théâtre le 8 octobre (Troupe Zetéléo), le maintenant traditionnel Apéro-Concert le 1^{er} octobre (p21), un concert le 25 novembre dans

le cadre d'Impulsions, la saison culturelle du département (p22) et enfin, le Marché de Noël le 10 décembre, co-organisé avec la Mairie (p22). Pour 2023, le Comité des Fêtes a de nouveau prévu de nombreuses animations (p2).

Le Comité des Fêtes a été créé le 18 février 2004 sous l'impulsion de Dominic BIGAY par la réactivation d'une ancienne association en sommeil : le Ping-Pong Club de Paslières. Le but était d'animer notre belle commune !

Le Comité des Fêtes est aujourd'hui constitué par les représentants de certaines associations de la commune et par des bénévoles. Aucune cotisation, seulement du temps et de l'énergie pour apporter votre aide lors des quelques manifestations de l'année !

Les bénéfices sont réinvestis dans du matériel mis gratuitement à disposition des associations participantes.

CLUB DES SANS SOUCIS



NOUVEAU BUREAU DU CLUB DES SANS SOUCIS

■ Il s'agit du club des aînés de la commune et de ses environs. Cette association existe depuis 1999 et a été fondée sous l'impulsion de M. DUBOST, Maire de l'époque, et de Marcelle ROUX, première Présidente du Club.

Nous comptons environ une quarantaine de membres.

Notre but est de distraire nos retraités et autres, quelque soit leur âge et de participer à la vie de Paslières dans la mesure de nos possibilités. Les réunions ont lieu tous les mardis à partir de 14h avec la pratique de différents jeux de cartes et de société. Ces réunions sont ponctuées d'anniversaires, de petits lotos, journées crêpes, arbre de Noël, tartes aux pommes etc. . .

Nous faisons également quelques sorties plus ou moins lointaines avec les agapes qui les accompagnent.

Du changement s'annonce : un nouveau bureau avec une équipe de plus jeunes a été élu le 10 janvier 2023. De nouvelles activités comme la marche ou la pétanque sont à l'étude.

BUREAU 2022/2023

Président : Jean-Michel GRISARD
Vice-président : Jean-Yves BALICHARD
Secrétaire : Guy COTTIER
Trésorière : Christine SAUVAGNAT

CONTACT

Jean-Michel GRISARD

☎ 06 78 09 50 06

✉ jmgrisard@gmail.com

Jean-Yves BALICHARD (Location de matériel)

☎ 06 82 52 91 26

LOCATION DE MATÉRIEL

Le Comité des Fêtes propose la location de matériel :

- 30 tables et 68 bancs : 5 € pour 1 table et 2 bancs
- 3 barnums 5x8 m : 50 € l'un (caution : 350 €)
- 2 tentes pliantes 4,5x3 m / 1 tente pliante 3x3 m / 1 tente pliante 6x3m : 25 € l'une (caution : 250 €)
- 1 remorque frigo : 80 € (caution : 350 €)

CONTACT

Jean-Luc GORCE

☎ 06 70 18 74 88

BUREAU 2023

Président : Jean-Luc GORCE
Vice-Président : Jean-Pierre MARTINET
Trésorier : Alain KOWALYSZIN
Trésorière adjointe : Suzanne FERVEL
Secrétaire : Annick KOWALYSZIN
Secrétaire adjointe : Monique CHARRET
Membres : Marie-Jeanne CHOTON, Denise SAUVAGNAT, Yves LANCEMENT, Renée MOREL

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

■ Durant l'année scolaire 2021/2022, les festivités ont pu revoir le jour avec la contribution de la bonne humeur des bénévoles !

Le début d'année a été marqué par une tombola qui a eu un grand succès ! Nous avons poursuivi avec un spectacle de Noël offert aux enfants ainsi que la venue du Père-Noël qui a distribué un cadeau par enfant et un sachet de gourmandises.

Les nouveautés, comme la vente de pizzas et le carnaval, ont été une réussite et sont donc reconduites pour cette nouvelle année !

Une chasse aux œufs, animée par des bénévoles, était proposée au sein de l'école à travers un jeu de piste et un sachet rempli de chocolats par enfant en récompense.

Le vide-grenier et la vente de plants se sont déroulés sous un beau soleil mais notre traditionnelle fête de l'école a rencontré un déboire météorologique.

Néanmoins, les enfants ont tout de même pu s'amuser aux différentes activités et nous proposer leur très beau spectacle préparé avec leurs maîtresses.

Nous entamons cette année 2022-2023 avec de nouvelles personnes au sein du bureau, élues lors de notre Assemblée Générale.

Énorme merci à tous les bénévoles qui font de chaque manifestation une vraie réussite !

Merci également aux maîtresses de leur écoute et d'accepter des activités durant le temps scolaire.

Et pour finir, un grand merci à la Mairie de nous soutenir pour chaque manifestation et de sa contribution !



CARNAVAL - 4 MARS



FÊTE DE L'ÉCOLE - 25 JUIN



BUREAU 2022/2023

Co-présidentes : Marine NOALHAT et Clémence FÉTU

Secrétaire : Lucile PASCAL

Secrétaire adjointe : Aurélie CONVERT

Trésorière : Emilie MOIGNOUX

Responsables matériel : Stiven RAULT et Alexandre NOALHAT

APPEL À BÉNÉVOLES



Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes souhaitant participer au bonheur des enfants à travers nos manifestations qui permettent le financement des sorties scolaires.

✉ alpaslieres@gmail.com

ACCA DE PASLIÈRES



■ Pour se conformer aux nouvelles lois, le Conseil d'Administration est élu pour une durée de 3 ans. Ainsi, celui qui a été élu lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2021 est le même jusqu'en 2024.

2022 a vu le retour de notre journée du 15 août, avec le traditionnel beefs/tripes et jambon à la broche. Un franc succès pour cette journée qui était attendue par beaucoup de nos amis et autres, que nous remercions vivement.

Une autre journée a été organisée le 13 mars, en partenariat avec la Mairie et les autres associations, pour un ramassage des déchets dans les chemins. Tout s'est très bien passé et un grand nombre de déchets ont été collectés.

Cette année, nous avons également posé quelques miradors sur certains terrains.

Le Conseil d'Administration remercie tous les propriétaires de terrains qui soutiennent l'ACCA, ainsi que les amis et bénévoles toujours présents pour nos festivités.

L'ACCA, par la voix de son président, Dimitri COUDARCHET, présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2023, en espérant que cette nouvelle année n'apporte à tous que de belles choses.

CLUB AÉROBIC DE PUY-GUILLAUME PASLIÈRES

■ Le Club Aérobie de Puy-Guillaume Paslières remercie la municipalité pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes qui nous permet de proposer des activités variées :

Gym douce : lundi (17h à Puy-Guillaume) et mercredi (9h30 à Paslières)
Animatrice Olga BENOIT

Fitness-step : lundi (18h15 à Puy-Guillaume) et mercredi (18h15 à Paslières)
Animatrice Olga BENOIT

Qi Gong : lundi (14h30 à Paslières) et jeudi (9h30 à Puy-Guillaume)
Animatrice Nadine POUGET

Pilates : jeudi (17h et 18h à Puy-Guillaume) - Animatrice Olga BENOIT

Zumba : jeudi (19h à Puy-Guillaume) - Animatrice Olga BENOIT

Moments de convivialité (après la période de restrictions sanitaires) partagés entre la bonne centaine d'adhérents que nous accueillons toutes les semaines. Nous retrouvons petit à petit notre vitesse de croisière sportive pilotée par Olga et Nadine, nos animatrices.

Le Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année dont les excès de table, aussi bienvenus soient-ils, vont vous inciter à nous rejoindre dès 2023 pour démarrer l'année en pleine forme : nous vous avons déjà réservé une place ! Bienvenue à tous.

BUREAU 2022/2023

Président : Dimitri COUDARCHET
Vice-Président : Maurice MARTIN
Secrétaire : Jean-Claude LACHAUX
Secrétaire adjoint : Hugo IMBERT
Trésorier : Henri RIMBERT
Trésorier adjoint : Franck ANDRE
Membres : Pascal ROUX
Frédéric BECKER - Jean-Paul SIMON

CONTACT

5 chemin de l'église
La Croix Saint-Bonnet
63290 PASLIÈRES
06 82 41 41 67 ou 06 78 82 82 92
acca.paslieres@gmail.com



CONTACT

Présidente : Martine DESJARDINS
06 50 59 85 31
Secrétaire : Véronique LECOMTE
06 70 05 18 72
aerobic.pgp@gmail.com

F.C. PASLIÈRES NOALHAT

■ SAISON 2022-2023

Cette saison se voit marquée par de nombreux changements. Après plusieurs années à la présidence du club, Valentin FAYET cède sa place à Catherine CHOTON. Nous remercions Valentin pour ce temps passé à la tête du club mais aussi pour toutes ses années d'investissement au sein du FCPN en tant que licencié. Nous ne présentons plus Catherine CHOTON dite Cathy que vous connaissez certainement tous.

Le club se renouvelle également du côté des responsables d'équipes. Nous accueillons Archil NOZADZE en tant que coach des seniors et Fabrice LAISNEY à la tête de l'équipe féminine.

L'équipe féminine évolue cette année en championnat à 8. Nos féminines, font un début de saison remarquable en terminant première lors cette première partie. Chez les seniors garçons, début de saison mitigé.

En D4, l'équipe fanion réalise un honorable parcours avec seulement une défaite et se place dans le haut du tableau en oscillant entre la 1^{ère} et 3^e place. Il s'agit d'une équipe très prometteuse avec beaucoup d'ambitions et une bonne cohésion.

L'équipe réserve évoluant en D5 commence la saison de façon mitigée avec 2 victoires, et se retrouve 7^e du classement.



MERCI ET BRAVO À TOUS NOS JOUEURS ET JOUEUSES !

■ FESTIVITÉS

Cette année ont eu lieu les 30 ans de notre équipe féminine. Cela nous a permis de réunir d'anciennes joueuses malgré la grêle qui nous a interrompus. Avait également lieu, notre célèbre Fête du foot, avec brocante.

Résultats très positifs pour nous pour les deux festivités. Gros succès pour nos moules frites et notre jambon à la broche lors de notre fête. Nous avons été très heureux de pouvoir tous vous revoir dans la convivialité.

Notre repas dansant a eu lieu le 3 décembre, avec au menu une blanquette de veau qui a remplacé notre habituelle choucroute.

■ GROUPEMENT JEUNES DORE ALLIER

De nouveaux joueurs sont arrivés, ce qui permet de nouveau de remonter l'effectif. Résultats mitigés pour l'ensemble des équipes, mais plus que prometteurs pour la suite.

Les joueurs doivent encore se trouver pour réussir de très belles performances. Hâte de voir la suite de leurs aventures.

Merci à tous nos éducateurs pour leur travail.



BUREAU 2022/2023

Président d'honneur :

Patrick SAUZEDDE - Eric

CABROLIER - Jean-Paul CHOTON

Président actif : Catherine CHOTON

Vice-président : Xavier FERREOL -

Barbara BOURDIER

Secrétaire : Mélina FAYET

Secrétaire adjointe : Gladys BOUCHON

Trésorière : Françoise CHOTON

Trésorière adjointe : Emmanuelle

ELIE dite COSAQUE

Responsable buvette : Barbara

BOURDIER

Responsables seniors : Archil

NOZADZE - Olivier JACQUIER

Responsable des jeunes : Lionel

SERGÈRE - Alexis MONTAGNON

Responsables des féminines :

Fabrice LAISNEY - Catherine CHOTON

Responsables d'équipes jeunes :

U18 : Lionel SERGÈRE - U13 :

Olivier JACQUIER

Dirigeants : Céline JACQUIER -

Pascal FAYET - Romuald GERMANY

- Marc GERMANY - Jaime

CAMARA - Charlene COHADE -

Karine FAYET - Emmanuelle ELIE

DIT COSAQUE - Paulette MONTEL

- Richard FARJOT

Arbitre : Jean-Yves BALICHARD

MERCI

À tous nos dirigeants et plus particulièrement à Jean-Yves BALICHARD, notre arbitre à qui le FCPN aimerait adresser sa reconnaissance. Jean-Yves nous suit depuis maintenant de nombreuses années. Les personnes en lien avec le football le savent, les arbitres sont des éléments clés dans un club mais aussi dans le foot. De moins en moins de personnes s'engagent dans ce rôle, et les arbitres subissent de plus en plus des comportements et gestes qui n'ont pas leur place dans un cadre sportif. Merci à lui d'être autant investi dans sa passion et merci à lui d'être présent pour couvrir notre club.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE PUY-GUILLAUME / PASLIÈRES



■ Encore une année écoulée pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Puy-Guillaume / Paslières. 11 d'entre eux ont terminé leur formation et ont été incorporés dans les centres de secours de Puy-Guillaume/Paslières (7), Thiers (2), Courpière (1) et Maringues (1).

Pour les remplacer, 11 nouveaux JSP commencent actuellement leur formation, pour une durée de 4 ans. Ils vont à leur tour se former aux techniques d'extinction des incendies, aux gestes de premiers secours, ainsi qu'aux interventions diverses. Ces dernières sont souvent reléguées au second plan dans les représentations des sapeurs-pompiers. Pourtant elles ont été particulièrement importantes cette année, avec plus de 400 bâchages de toitures suite aux intempéries de grêle de juin.

Toutes promotions confondues, ce sont donc 20 jeunes sapeurs-pompiers qui sont en cours de formation pour devenir prochainement opérationnels sur nos territoires.

CENTRE DE SECOURS DE PUY-GUILLAUME

L'effectif du centre de secours reste stable avec 44 sapeurs-pompiers volontaires et 7 nouvelles recrues issues des JSP.

L'évènement marquant de l'année 2022 sera sans nul doute l'épisode de grêle en juin. Un évènement climatique jamais vu sur le secteur, qui a généré quelques 450 interventions en une semaine. 20 casernes du Puy-de-Dôme sont venues en renfort sur les communes de Puy-Guillaume, Paslières, Châteldon et Lachaux.

Certaines personnes n'ont pas été satisfaites des délais d'intervention des pompiers. Ces derniers ont pourtant travaillé jour et nuit dans les premières 48 heures afin de palier le plus urgent, en prenant de gros risques pour monter sur les toits la nuit sous la pluie. Dans les premières heures, le matériel (bâches, liteaux...) a manqué. Un menuisier local nous a fabriqué des liteaux en urgence et la verrerie de Puy-Guillaume a pu nous fournir des bâches plastique, le temps que le SDIS s'organise pour nous en acheminer.

Des équipes du SDIS sont ensuite venues prêter main forte avec des moyens plus importants.

CONTACT

Jeunes Sapeurs-Pompiers

🏠 Centre de secours de Puy-Guillaume
3 rue du Dr Eugène Phélip
63290 PUY-GUILLAUME

Président : Sergent Nicolas MAZAL

☎ 06 75 69 08 35

✉ contact@nicolasmazal.fr

Vice-président : Laurent CONSTANT

☎ 06 98 80 86 74

Secrétaire : Cyrille GAZAGNE

☎ 06 65 56 89 55

💻 <http://www.sp-puyguillaume.fr>

Prochain recrutement en 2024, pour les jeunes nés en 2010 et 2011.



15 avril 2022, cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Frédéric GOLIARD, nouveau responsable du CS de Puy-Guillaume et le commandant honoraire Jean-Louis DESFAYES qui a pris sa retraite après 40 ans de service et 17 années de responsable du CS. Le lieutenant GOLIARD était son adjoint depuis 17 ans.

TAÏ CHI PASLIÈRES

■ Venez pratiquer le Taï Chi Chuan à la salle des fêtes de Paslières chaque mardi. Cette année, deux groupes sont proposés :

initiation de 18h30 à 19h45 puis pause tisane pour les deux groupes

pratiquants avérés de 19h à 20h30

Pratiques : chi gong, la forme style yang, mouvements et toilette taoïste... Cette pratique très douce du Taï Chi Chuan développe en chacun de nous, souplesse, harmonie souffle et mouvement, c'est une source de grand bien-être pour notre corps et notre esprit.

Séances de début septembre à fin juin, avec notre maître enseignant de Taï Chi, Pierre François GATTO qui améliore sans cesse ses connaissances auprès de grands maîtres du Taï Chi.

Possibilité de débiter tout au long de l'année, la première séance est libre et gratuite.



UNION TENNIS DE TABLE DE PASLIÈRES

■ Notre section Tennis de table ouverte à toutes et à tous, amateur ou compétiteur, vous accueille à partir de 8 ans pour les entraînements « classiques ».

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale où se mêlent camaraderie et performance, le plaisir de pratiquer prime sur les résultats avec des équipes néanmoins toujours très compétitives au niveau départemental et même national en individuel UFOLEP.

Des créneaux d'entraînement sont proposés 5 soirs par semaine à partir de 19h et les compétitions ont lieu le week-end. Entraînement avec un entraîneur bénévole, un lundi soir sur deux, enfants/adultes

Licence UFOLEP saison 2022/2023 : 40 €



CONTACT

Président : Guy COTTIER

☎ 06 79 33 41 04

✉ guy.cottier@hotmail.com

Vice-Président : Patrick PRODEL

Secrétaire : Martine PAUL

Trésorière : Anne-Lise BARDET

À SAVOIR

Vous souhaitez obtenir une subvention de la Commune pour votre association en 2024 ?

N'oubliez pas de compléter le formulaire de demande de subvention.

À venir récupérer en Mairie et à retourner avant le 31 décembre 2023.

CONTACT

Entraîneur : Denis COELHO

☎ 06 70 93 15 80

Président : Christophe DUBOUÉ

☎ 06 03 98 07 81

CONCOURS VILLAGES FLEURIS 2022 : ET LE GAGNANT EST ...

■ 3 villages ont participé à la 2^e édition du Concours "Villages fleuris" organisée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : Les Charbonniers et Les Ferrats, déjà présents l'an dernier, et un petit nouveau, Marnat (Paslières - St. Victor Montvianeix).



LES FERRATS



LES CHARBONNIERS



MARNAT - PASLIÈRES / ST. VICTOR MONTVIANEIX

Pour la 2^e année consécutive, c'est le village des Charbonniers qui a été choisi par les enfants de l'école et qui conserve donc le trophée.

Bravo aux gagnants ! Et merci à tous pour votre contribution à l'amélioration du cadre de vie de vos villages !



15 OCTOBRE, REMISE DU TROPHÉE EN PRÉSENCE D'UNE TRENTAINE DE PERSONNES, SUIVIE D'UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ BIEN APPRÉCIÉ

■ Pour 2023, le CCAS est en cours de réflexion pour proposer une nouvelle version du concours. Nous comptons sur vous !
Les informations seront données ultérieurement sur PanneauPocket, sur www.paslieres.fr et auprès des secrétaires de Mairie.



6 NOVEMBRE, RANDONNÉE "LA RONDE DES VILLAGES FLEURIS" À LA DÉCOUVERTE DES PROJETS DES 3 VILLAGES



Le trophée est une création en mosaïque réalisée par Adeline KOWALYSZIN (Société Les Créations d'Adeline), une jeune artisane de Paslières

INSCRIPTIONS 2023

AVANT LE 15 MAI 2023
AUPRÈS DE LA MAIRIE !
04 73 94 73 15 OU
contact@paslieres.fr

POURSUITE DES VISITES DE VILLAGES À L'AUTOMNE

■ Les différents scrutins du printemps 2022 ayant largement mobilisé l'équipe municipale, les visites de villages ont repris à l'automne. Elles ont permis d'aller à la rencontre des habitants des secteurs des Charbonniers, des Peux, des Paccauds, de Colas, de Lavaure, des Ferrats, de La Ville et de Darbaud, entre autres.

Initiées en 2020, à la suite de l'élection du nouveau Conseil Municipal, elles se termineront normalement au printemps prochain sur les secteurs des Philippons, les Ferriers, la Charme et la Croix Saint-Bonnet.



LES CHARBONNIERS, 8 OCTOBRE



BAS POULET, 29 OCTOBRE



LES PEUX, 8 OCTOBRE



LES PACCAUDS, 29 OCTOBRE

FÊTE DE VILLAGE À TOUZET

■ Comme chaque année, les habitants de Touzet se sont réunis le premier week-end de septembre. Après un repas très convivial autour d'un jambon à la broche, place à la pétanque et autres jeux pour un moment de bonheur intergénérationnel.



TOUZET, LE 3 SEPTEMBRE

GERARD DUBOT : 25 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE !

■ Au moment où il envisage avec son épouse de quitter Paslières, il semble opportun de tracer le portrait de celui qui a présidé aux destinées de notre commune – de sa commune – pendant un quart de siècle dont dix-huit ans en tant que premier magistrat. Je veux bien sûr parler de Gérard DUBOT.

Devenu maire presque par hasard (la conduite de la liste des municipales de 1983 lui avait été confiée suite au décès de Michel CITERNE), le jeune prof de maths du collège de Puy-Guillaume originaire de Montluçon, va donc être à la tête du Conseil Municipal pendant 3 mandats consécutifs et seconder ses successeurs Jean-Paul CHOTON puis Dominic BIGAY entre 2001 et 2008 en tant qu'adjoint à la voirie, avant de tirer sa révérence au moment de sa retraite professionnelle.

Gérard a impulsé de nombreuses réalisations structurantes dont nous bénéficions tous aujourd'hui : la salle des fêtes, le corps des sapeurs-pompiers suivi de la construction de la caserne, les stations d'épuration de la Charme et des Prades, les garages municipaux, les équipements du stade, les lotissements des Bruyères et des Charbonniers, la réhabilitation du presbytère, le groupe scolaire évidemment, pour ne citer que les plus emblématiques.

Très attaché au développement des services au niveau du territoire, il crée, au sein du service d'aide-ménagère du Sivom de Châteldon, un service de soins infirmiers à domicile qui devient peu de temps après, le SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile) dont il sera le premier président de 1990 à 2001.

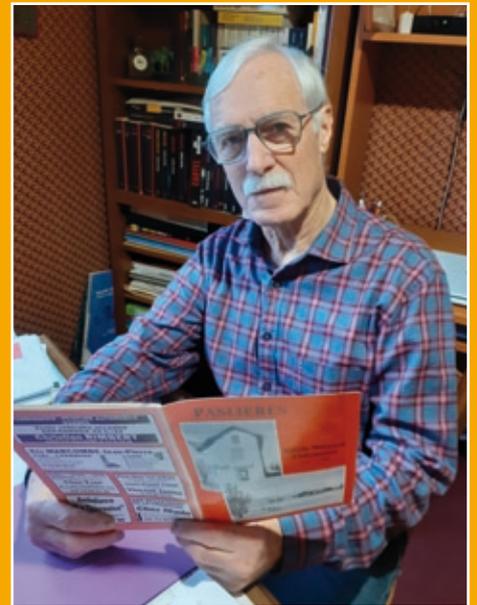
Il assurera également la présidence du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de 1989 à 2008 avec pour objectif d'assurer notre indépendance au niveau de l'eau par la recherche de nouveaux captages et surtout la création de la station de pompage de la nappe phréatique à Chanière (Dorat).

Mais Gérard DUBOT, ce n'est pas que des équipements, aussi importants soient-ils. Gérard, c'est aussi une méthode, une philosophie que son équipe a partagées pendant ses mandats et dont tous ses successeurs ont eu et ont encore à cœur d'en être les dignes héritiers. Gérard DUBOT nous inspire toujours ! Tel le Pas du Loup, il laisse à Paslières une empreinte indélébile, une trace dans laquelle nous essayons de mettre nos pas...

Pour exemple de cet état d'esprit, c'est encore lui qui a mis en place les commémorations des deux guerres mondiales « non pas pour mettre en avant les faits de guerre mais pour dire que la liberté n'a pas de prix » précise-t-il. Ajoutons, même si sa modestie doit en souffrir, que Gérard a reçu en 2009 la médaille d'honneur communale, départementale et régionale pour l'ensemble de son action ! Cette cérémonie avait été l'occasion pour les élus de lui exprimer leur reconnaissance.

Mais ce n'est qu'un au revoir ! Il nous reste à vous souhaiter, à Danielle et à toi, Gérard, de poursuivre une longue et heureuse retraite bien méritée, même en dehors de Paslières qui ne vous oubliera pas.

■ Patrick SAUZEDDE



GÉRARD RELISANT LE PREMIER NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL (DE 1989) DONT IL EST ÉGALEMENT À L'ORIGINE

25 ANNÉES EN RÉSUMÉ

Réalisations dont il est le plus fier

La création du SIAD (outil indispensable d'aide à la personne), la mise en place de la station de pompage au SIEA et bien sûr, au plan purement communal, la création du groupe scolaire réunissant les écoles de la Croix St-Bonnet et de Joub !

Meilleur souvenir

L'accueil respectueux des administrés pendant toutes ces années et qui perdure... une forme de reconnaissance bien légitime en quelque sorte.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : UN AN APRÈS



■ Alors que le nouveau système de collecte des déchets ménagers est opérationnel depuis un an, il est temps de faire un premier bilan.

La gestion des déchets ménagers est soumise à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de l'État qui représente un coût de 400 000 € par an pour TDM ! La mise en place de bacs de regroupement avait donc

pour objectif d'optimiser les coûts pour la collectivité (réduction du nombre et de la longueur des tournées) afin de ne pas augmenter la redevance pour le contribuable.

Outre le changement d'habitudes, la mise en place des bacs a certes parfois été chaotique : nombre de bacs insuffisant, particulièrement les jaunes, emplacements pas toujours adaptés... Nous en partageons la responsabilité avec TDM, puisque c'est en concertation avec le Service Déchets ménagers que nous avons défini les points et le nombre de bacs. C'est toujours en étroite collaboration que nous essayons d'apporter des améliorations en fonction de vos retours.

Même s'il est encore perfectible, le système semble avoir pris son rythme de croisière. Afin de minimiser l'impact visuel des bacs, des haies végétales ou des claustras en bois seront progressivement installés.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

■ Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants ?

Profitez du service de collecte des encombrants ménagers à domicile organisé par TDM, en partenariat avec Actyroles-Thiers.

La collecte, limitée à 5 m³, s'effectue directement chez vous (au rez-de-chaussée ou à l'extérieur du logement).

Pour en savoir plus sur les déchets acceptés et refusés, RDV sur PanneauPocket ou sur paslieres.fr



Inscription obligatoire au 04 73 80 26 60
avant de déposer les encombrants !

LE TRI DES DÉCHETS : LES COLONNES À CARTONS



■ De nouvelles colonnes à cartons ont fait leur apparition sur plusieurs communes de TDM. Il s'agit de colonnes destinées à accueillir les grands cartons bruns.

16 colonnes ont été implantées à proximité des conteneurs à verre sur les communes de Celles-sur-Durolle,

Courpière, Puy-Guillaume, Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers.

Ce service permettra de détourner ces déchets volumineux des bacs jaunes. Le dépôt dans les colonnes est gratuit.

Vous avez des demandes ou des suggestions ?
N'hésitez pas à contacter la Mairie ou le Service Déchets ménagers de TDM.

CONTACT

Service déchets ménagers de TDM

☎ 04 73 53 93 08

✉ accueil.dechets@cctdm.fr

🌐 www.cctdm.fr

COLLECTES SUR PASLIÈRES
9 MARS ET 30 NOVEMBRE 2023



BIEN TRIER SES CARTONS

- Plier le carton pour laisser plus de place dans le bac
- Débarrasser le carton de films plastique, colliers de serrage et polystyrène
- Déposer les gros cartons dans les déchetteries.

SANTÉ

HÔPITAUX

- CENTRE HOSPITALIER DE THIERS
04 73 51 10 00
- CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT-FD
04 73 75 07 50
- CENTRE HOSPITALIER DE VICHY
04 70 97 33 33

MÉDECINS

- CABINET MÉDICAL PUY-GUILLAUME
1 Rue de la Résistance
04 73 94 61 44
- Pascale BRUN
22 Rue Calmette
PUY-GUILLAUME
04 73 94 71 52
- Daniela STANESCU
10 Place Jean Jaurès
CHATELDON
04 73 94 15 07
- Pascal FARNY
1 Carrefour Égalité
SAINT RÉMY SUR DUROLLE
04 73 94 37 67

PHARMACIES

- PHARMACIE PUY-GUILLAUME
24 Place Jean Jaurès
04 73 94 70 23
- PHARMACIE CHATELDON
2 Place Jean Jaurès
04 73 94 60 26
- PHARMACIE SAINT RÉMY SUR DUROLLE
1 Rue Noël Bechon
04 73 94 32 27

INFIRMIÈR(E)S

- Marielle DUBOIS,
Alexandra JACQUIER
et Virginie FAYARD
La Croix Saint-Bonnet
06 48 56 72 70

VÉTÉRINAIRES

- CLINIQUE DE LA BASSE-DORE
9 Place de la République
PUY-GUILLAUME
04 73 94 70 03

URGENCES

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

GENDARMERIE DE PUY-GUILLAUME

04 73 94 70 20

Lundi de 14h à 18h

Mercredi et samedi :

8h à 12h

Jours fériés : 9h à 12h

ou 15h à 18h

POMPIERS : 18

ou 112 (depuis un mobile)

PÔLE DE SERVICES AUDEMBRON

20 rue des Docteurs Dumas,
THIERS

MISSION LOCALE

04 73 80 49 69

Lundi au vendredi de 9h à

12h (sauf le mardi matin)

& de 14h à 17h

Permanence tous les

jeudis à Puy-Guillaume

(Maison Roche) de 9h à 12h

& de 14h à 17h

ASSISTANTE SOCIALE

04 73 80 86 40

Lundi au vendredi

de 9h à 12h

& de 14h à 17h

Permanence en mairie de Paslières le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h (sur RDV)

CAF : 32 30

Tous les jours (sauf le jeudi)

de 8h30 à 12h et de 13h30 à

16h sur RDV

CPAM : 36 46

Lundi au vendredi de 8h30 à

12h30 & de 13h30 à 16h30

sur RDV

POLE EMPLOI : 39 49

Lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

sur RDV : lundi, mardi et

jeudi de 12h30 à 16h30 et

vendredi de 12h30 à 15h30

SIEA

(Syndicat Intercommunal
d'Eau et d'Assainissement)

Le bourg, DORAT
04 73 53 66 47
SIEA-DORAT@orange.fr

Lundi au jeudi de 9h à 12h

& de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

& de 14h à 16h

EN CAS D'URGENCE :

04 73 53 66 47

(tapez 1)

SIAD

(Syndicat Intercommunal
d'Aide à Domicile)

7 Place Francisque Dassaud,
PUY-GUILLAUME
04 73 94 16 21
siad@cias-tdm.fr
www.siad-puy-guillaume.fr

Lundi au vendredi

8h à 12h &

13h30 à 16h30

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE THIERS

Avenue du Bon Repos
Service des Impôts des
Particuliers de Thiers
04 73 51 77 11
Trésorerie de Thiers
04 73 80 62 66
66i063056@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

Le recouvrement des produits locaux (cantines, garderies...) est assuré par la Trésorerie de Thiers.

Le recouvrement des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) par le Service des Impôts des Particuliers de Thiers.

RELEVÉS COMPTEURS D'EAU SIEA

En cas d'impossibilité d'accès aux compteurs d'eau lors des relevés par les agents du SIEA, ces derniers peuvent être amenés à laisser dans votre boîte à lettres une carte à compléter puis à renvoyer.

Ce n'est pas toujours possible faute de nom sur les boîtes à lettres.

Merci de faire le nécessaire pour éviter ces désagréments.

DÉCHETTERIE DE PUY-GUILLAUME

Rue de l'Ache
PUY-GUILLAUME
04 73 94 67 39

Lundi au samedi

de 9h15 à 12h

et 13h30 à 17h15

(sauf jours fériés)

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, TDM ne collecte plus les déchets individuellement mais dans des bacs de regroupement mis à disposition à plusieurs endroits de la commune. Retrouvez toutes les informations sur www.paslieres.fr, rubrique Informations pratiques/ Déchets et ordures ménagères.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

9 mars et 30 novembre 2023 à Paslières

Inscription obligatoire au 04 73 80 26 60

MAISON FRANCE SERVICES

2 place Jean Jaurès,
PUY-GUILLAUME
04 73 94 83 15
mfs@puy-guillaume.fr

Gratuit, sans RDV

Lundi, jeudi et vendredi

13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et vendredi

8h30 à 12h30

Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

Les agents de votre France services vous conseillent et accompagnent dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

LES RESTAURANTS

- LE RELAIS FLEURI
La Croix St Bonnet
04 73 94 73 14

- AUBERGE DES ROUX
Les Roux
04 73 80 23 71

- LA CREDOGNE
Montpeyroux
04 73 94 72 52

L'URBANISME : DÉCEMBRE 2021 À NOVEMBRE 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) doivent être déposées par voie électronique en utilisant ce lien :

<https://sve.sirap.fr/#/063271>

Permis de construire

DOIGNON Gilles	124 Route de Thiers	Maison
SCI Marette	Chemin des Traversières	Dépôt
GRISSOLANGE Jonathan	18 Chemin de Montpeyroux	Piscine
HC IMMOBILIER	8 Chemin des Vignes	Maison
GERANT Boris	27 Chemin des Vignes	Maison
CHAPET Olivier	33 Chemin des Peux	Abri voiture
GRISSOLANGE Jonathan	18 Chemin de Montpeyroux	Garage et carport
SARL de La Ville	3 Chemin de La Ville	Hangar agricole avec panneaux photovoltaïques

RISQUE DE DISPARITION DE CERTAINES ZONES CONSTRUCTIBLES

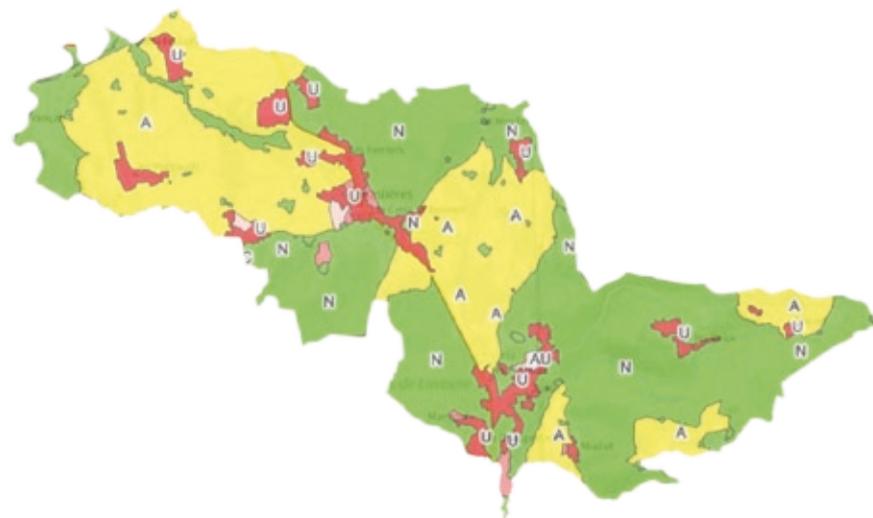
■ Selon la loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021, l'artificialisation des sols doit être réduite de 50 % d'ici 2030 et le "zéro artificialisation nette" (ZAN) atteint d'ici 2050. À ce jour, aucune modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paslières n'est prévue.

Mais, d'ici quelques années, les communes comme la nôtre se verront imposer une révision de leurs documents d'urbanisme avec une réduction des surfaces constructibles.

Ainsi, des parcelles aujourd'hui classées en zone U, Aub ou AU dans notre PLU seront probablement rendues inconstructibles, particulièrement celles en périphérie des centres de villages et du bourg.

La municipalité tenait donc à attirer l'attention des habitants et des éventuels porteurs d'un projet de construction, afin qu'ils puissent anticiper leurs démarches.

Plus d'informations sur le PLU de Paslières, le classement des parcelles et les règles d'urbanisme applicables sur paslieres.fr, rubrique informations-pratiques/urbanisme ou sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



DÉCÈS¹

15 DÉCEMBRE 2021

Aurora RODRIGUES DA SILVA veuve DE MAGALHAES,
Chemin des Fontaines, 84 ans

19 DÉCEMBRE 2021

Maria DA CONCEICAO veuve PROENCA,
Chemin des Traversières, 89 ans

22 JANVIER 2022

Marie DULAC veuve GOLIARD,
Place des Peux, 89 ans

22 JANVIER 2022

Jean VIEIRA, Route de Noalhat, 60 ans

11 FÉVRIER 2022

Jeannine SERINDAT veuve MIGNOT,
Les Montagniers, 91 ans

1^{er} MARS 2022

Pascal ROLLAND, route de Puy-Guillaume, 63 ans

26 AVRIL 2022

Didier BELLARD, Chemin du Canelier, 55 ans

9 MAI 2022

Jean-François AUDRAN, Miallet, 78 ans

7 JUILLET 2022

Michelle COHAS épouse DOURIS,
Chemin de Joub, 77 ans

27 AOÛT 2022

Janie BADOU veuve BARGOIN,
Chemin de l'église, 92 ans

29 OCTOBRE 2022

Cyril DUROHANY, 48 ans, Charnat

29 OCTOBRE 2022

Nathalie LAPLACE, 52 ans, Charnat

MARIAGES

4 JUIN 2022

Jérémy RICHARD et Wendy SAUVAGANT

15 JUIN 2022

Régis RODDIER et Nanehon OBROU

2 JUILLET 2022

Philippe DASSAUD et Emilie CASTILLO

30 JUILLET 2022

Thomas EPISSE et Chris HAUTEMAYOU

17 SEPTEMBRE 2022

Jean-François BAUDONNAT et Marie NGO MBADI

NAISSANCES²

8 DÉCEMBRE 2021

Léonie ROUX, Cotinaux

26 DÉCEMBRE 2021

Gabin TOURNAIRE HAASE, Chemin des Emmaüs

20 AVRIL 2022

Erell DUMAS, Chemin Pierre Dussopt

7 MAI 2022

Augustin TOURNAIRE, Route de Saint-Rémy

19 MAI 2022

Gabin MARCOMBE, Chemin du Canelier

29 MAI 2022

Victoire et Léonard VIRLOGEUX, Chemin de l'Église

8 NOVEMBRE 2022

Raphaël CHOSSON, Chemin du Chastel

25 NOVEMBRE 2022

Angel TABEAYO MUNOZ, Route de Thiers

1 : Figurent seulement sur cette liste les décès survenus dans la commune et les transcriptions envoyées par les communes du lieu de décès.

2 : La publication de naissance est soumise à une autorisation des parents.

UNE ANNÉE TOUT EN IMAGES



12 FÉVRIER - MANŒUVRE DES JSP À L'ÉCOLE DES ROUX



4 MARS - VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE



8 MAI - HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA 2^E GUERRE MONDIALE



20 MARS - LA PRINTANIÈRE



17 JUIN - CLASSES DE PS/MS ET CE1/CE2 AU CHÂTEAU DE RANDAN



8 OCTOBRE - SOIRÉE THÉÂTRE



29 OCTOBRE - VISITE DE VILLAGE À LAUVAURE



6 NOVEMBRE - RANDO DES VILLAGES FLEURIS



11 NOVEMBRE - HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE



10 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL



15 DÉCEMBRE - LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.PASLIERES.FR
ET SUR L'APPLICATION
PANNEAUPOCKET